



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG

2024-03-55

Département du Gers

SIEBAG –Nombres de membres: 47

Afférents au Comité Syndical: 47

Présents: 24

Qui ont pris part à la délibération: 26

Date de convocation : 09/10/2024

Séance du jeudi 17/10/2024 à 20 h 30 à RISCLE.

Présents : - REON E-CORDONNIER C-LECERF M-CORNU F-FORT C-FITAN G-DUFFER S-PEFFAU P-BASTROT P-RIBAUT P-BUFFALAN JL-SOULE J-DARTIGUES P-COURALET C-FOURGEAUD P-DEHEZ G-CUVELLIER C-SAINT-ORENS H-LANGLADE C-LALANNE G-ROMAN C-CAPBERN P-MINVIELLE S-PARGADE A-

Absents ou excusés : - SARNIGUET C-MINGELLE JM-VAN DE CASTEELE L-FOUGEROUSE F-FARBOS F-MASSARROTO S-BUREAU B-LAGO G-WAUTERS B-BECARD N-BRUMONT J-JOYE M-CAZALET R-RANDAZZO C-VIDAL C-LUMBROSO Y-VINCENT C-GARRALON H-RIGAIL K-BOUCHET F-LABORDE S-BOURGES L-LAPASSADE B-LARTIGOLLE M-

Procurations de : GARRALON H à BUFFALAN JL
MASSAROTTO S à BUFFALAN JL

Secrétaire de séance : SAINT ORENS Hervé

Objet : Créances éteintes

M le Président expose à l'assemblée la demande de la trésorerie de MIRANDE concernant les créances éteintes détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tel. 05 62 89 88 55 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr



années	Montant	Motif d'effacement de dette
2021	2,98 €	liquidation judiciaire
2021-2022-2023-2024	175,08 €	décision de la banque de France de surendettement
2023	61,66 €	décision de la banque de France de surendettement
2020-2021-2022-2023-2024	543,95 €	décision de la banque de France de surendettement
2019-2020	170,54 €	décision de la banque de France de surendettement
2024	86,46 €	décision de la banque de France de surendettement
TOTAL	1 040,67 €	

Le conseil syndical approuve la demande de la trésorerie ci-dessus présentée.

Ainsi délibéré à Riscle, les jours mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

A Riscle le 18/10/2024

Transmis à la sous-préfecture le 18/10/2024

Publié ou notifié le : 18/10/2024

Et publication ou notification le :18/10/2024

Jean-Luc BUFFALAN,
Président du SIEBAG

